

COMPTE RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 4 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 février à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

Présents: Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Yves BARRANQUE, Emmanuelle BORNAREL, Solange YEPES ARBOLEDA, Thierry MEUNIER, Alexandre GALINIER, Benoît GERMAIN,

Absents excusés : Laurent PEYRANNE, Jean-Pierre DEFRANCE, Vincent LESCURE, Sylvie DELPRAT

Absent : Denis LEZAT

Secrétaire de Séance : Benoît GERMAIN

VALIDATION DU COMPTE RENDU

Compte-rendu du Conseil municipal du 12 Janvier 2021, approuvé à l'unanimité.

OBJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021,

Autorise Monsieur le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que le montant des crédits inscrits au budget 2020 s'élevait à 238 750 € déduction faite des remboursements d'emprunt, le quart de ces crédits représente donc 59 687 €.

Sont prévues des dépenses d'investissement aux chapitres suivants :

CHAPITRE 21	ARTICLE 2183	3 000.00 €
CHAPITRE 23	ARTICLE 2313	56 687.00 €
	TOTAL	59 687.00 €

Ces crédits seront repris dans le cadre du vote du Budget Primitif 2021.

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES ET LOISIRS DE BRETX

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de l'association du Comité des Fêtes et Loisirs de Bretx afin de solliciter une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel.

En effet, certains appareils sont anciens et doivent être remplacés par du matériel aux normes de sécurité en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 400 € pour l'achat de matériel pour l'association du Comité des Fêtes et Loisirs de Bretx.

SCHEMA DIRECTEUR ET ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différents devis reçus des bureaux d'études et informe le Conseil Municipal des différentes possibilités de financement (subventions Conseil Départemental 31 et Agence de l'Eau Adour Garonne). Afin d'affiner ce dossier, la délibération est reportée à une date ultérieure.

PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à soumettre leurs idées pour l'aménagement du centre bourg.